

Le four à chaux en activité.

d'Angoulême à Limoges et d'Angoulême à Nevers, desservie par la ligne de chemin de fer d'Angoulême à Limoges, elle possède en outre de nombreuses voies secondaires qui facilitent beaucoup ses relations commerciales. — A 34 kilomètres d'Angoulême, à 30 de Confolens et à 8 de Saint-Claud, Chasseneuil a, le 22 de chaque mois, des foires importantes qui sont les plus suivies de la région.



Chasseneuil. — Vue générale des "Piniers".



Le carrefour des Cinq-Pierre.

La qualité des prairies de Chasseneuil fait que les bœufs qui y sont élevés ou engraisés priment souvent sur les marchés de Bordeaux et de Paris, ce qui a donné lieu à la construction d'importants abattoirs qui, d'ici quelques années, seront la branche principale de l'industrie communale et favoriseront le développement de la ville.

La ville de Chasseneuil doit son heureux développement à la richesse de son sol et surtout à sa merveilleuse situation.

Traversée par les routes nationales d'Angoulême à Limoges et d'Angoulême à Nevers, desservie par la ligne de chemin de fer d'Angoulême à Limoges, elle possède en outre de nombreuses voies secondaires qui facilitent beaucoup ses relations commerciales. — A 34 kilomètres d'Angoulême, à 30 de Confolens et à 8 de Saint-Claud, Chasseneuil a, le 22 de chaque mois, des foires importantes qui sont les plus suivies de la région.

Le chef-lieu est maintenant une petite Ville agréable et coquette qui s'agrandit et se transforme rapidement. On y trouve un bureau de poste; une brigade de gendarmerie, un notaire, un percepteur et deux écoles primaires supérieures.

Chasseneuil à l'époque Gallo-Romaine

En haut de la colline des Pins, au carrefour, dit des "Cinq-Pierres", on montre, servant de bornes, les fragments d'un monument mégalithique. Ces restes ne sont pas suffisants pour justifier l'opinion de quelques historiens qui prétendent que Chasseneuil fut une cité gauloise; cette affirmation ne semble basée que sur la tradition.

I. — Les Tombeaux Gallo-Romains

Cependant l'existence de cette localité remonte à une époque très reculée: Cassinogilum (Chasseneuil) existait au moins à l'époque gallo-romaine. La découverte de nombreux tombeaux romains, d'urnes et de médailles, l'existence de camps

dans le voisinage de la ville, les traces nombreuses de voies romaines sillonnant la commune ne laissent aucun doute sur ce point.

A la faveur des transformations et des nombreuses constructions effectuées dans la ville au cours de ce siècle et du siècle dernier, on a mis à jour de nombreux tombeaux romains que les habitants ont utilisé dans leurs bâtisses. Beaucoup de ces tombeaux contenaient des urnes et des médailles. Ces médailles, à l'effigie des empereurs romains, sont parfaitement conservées et remontent à la fin du II^e siècle et au III^e. Elles ont été découvertes en grand nombre; les cultivateurs en ont même détourné en labourant leurs champs. (Vers 1895, M. Mériquet a mis à jour trois belles médailles en or). Il est regrettable que presque toutes ces médailles, dont la plupart sont en or, soient restées entre les mains des particuliers. Leur grande beauté et leur parfaite conservation font que, placées dans un musée archéologique, elles présenteraient un grand intérêt. Au cours du siècle dernier, la plus belle collection des médailles découvertes à *Chasseneuil* appartenait au receveur particulier de *Confolens*, M. *Lacroix*. On y remarquait: un *Trajan*, un *Antoine-le-Pieux*, un *Volusien*, deux *Gardiens*, un *Philippe* et quelques Impératrices.

Vers la même époque, des urnes furent découvertes en grand nombre; beaucoup furent brisées et dispersées; une partie seulement fut déposée à la Sous-Préfecture qui a dû les remettre au Musée archéologique d'*Angoulême*.

II. — Les Camps Romains

Non loin de la ville de *Chasseneuil*, à proximité de la voie antique de *Limoges* à *Saintes*, sur la rive gauche de la *Bonnieure*, occupant les hauteurs qui séparent l'Angoumois du Limousin, on trouve, assez bien conservé, les restes de deux camps romains. Cette situation explique l'idée émise par l'abbé *Michon* à propos de la pacification de la contrée par l'isolement de la région limousine au moyen d'une ceinture de camps.

1. *Le Camp des Peines*. — Le plus près de la ville est le camp des *Peines*. Il se trouve à l'Est de la commune, au bord de la route de *Chasseneuil* à *Cherves-Châtetars*. Il affecte la forme d'un parallélogramme d'environ 110 mètres de longueur et 90 mètres de largeur.

Les restes de ce camp, assez mal conservés, le rendent difficile à découvrir.

Les parapets sont à peu près entièrement abattus; les fossés ne subsistent presque plus. Deux angles, ceux du Nord-Ouest et du sud-est, ont mieux résisté que le reste du camp.

Le côté nord m'a semblé avoir été protégé par un retranchement, dont l'éboulement seul peut donner une idée de l'importance. A l'Est, on retrouve deux fossés parallèles peu profonds. Je ne pense pas que ce soit un travail des cultivateurs de la région; car il ne présenterait aucune utilité. Ces deux fossés seraient peut-être, à mon avis, les restes d'un double retranchement que le temps aurait comblés peu à peu.

2. *Le camp de Chez-Fouquet*. — Il se trouve sur le territoire de la commune de *Vitrac*, mais à sa limite avec *Chasseneuil*. Je crois cependant qu'il est utile, vu sa situation et le rôle qu'il a pu jouer, de rattacher son étude à celle du camp des *Peines*, dont il est d'ailleurs très rapproché.

Le camp de *Chez-fouquet* est beaucoup plus intéressant que celui des *Peines* parce qu'il est bien mieux conservé et que ses ouvrages en pierre nous prouvent que ce fut un camp permanent.

Couronnant une colline assez élevée, il permet de surveiller facilement tous les environs; dominant une vallée profonde, il constitue une position forte défendue par des pentes très raides.

Ce camp est un carré à peu près régulier d'environ une centaine de mètres de côté. L'angle nord-est, épousant la forme de la colline se trouve naturellement arrondi.

les côtés Nord et Est sont défendus par la pente très abrupte donnant sur la vallée. Au Nord, cependant l'inclinaison étant moins accentuée, le caractère défensif de ce côté a été renforcé par l'établissement d'une deuxième terrasse à mi-flanc de la colline qui devait être complétée par une tranchée aujourd'hui comblée.



Le côté Sud est protégé par un double retranchement qui, malgré son affaissement, dépasse par endroits une profondeur de deux mètres. Le parapet du milieu et les deux fossés atteignent chacun une largeur de douze mètres.

Le côté Ouest, jusqu'à l'entrée du camp, est protégé par une enceinte construite en pierre très bien conservée mesurant, malgré les éboulements, une hauteur d'environ trois mètres; de l'entrée au côté Nord, l'enceinte est actuellement à peu près disparue.

Bien qu'aucun souvenir historique s'attachant à ce camp ne soit resté dans le pays, je crois que, par sa forte position, il a dû être un des plus importants de la région en même temps qu'il reste un des plus intéressants. En effet, comme nous venons de le montrer, il réunit presque tous les systèmes défensifs que l'on rencontre habituellement dans les camp-romains.

Des deux côtés, dominant la vallée, l'un est naturellement protégé par la pente de la colline; l'autre a sa défense renforcée par une terrasse. Des

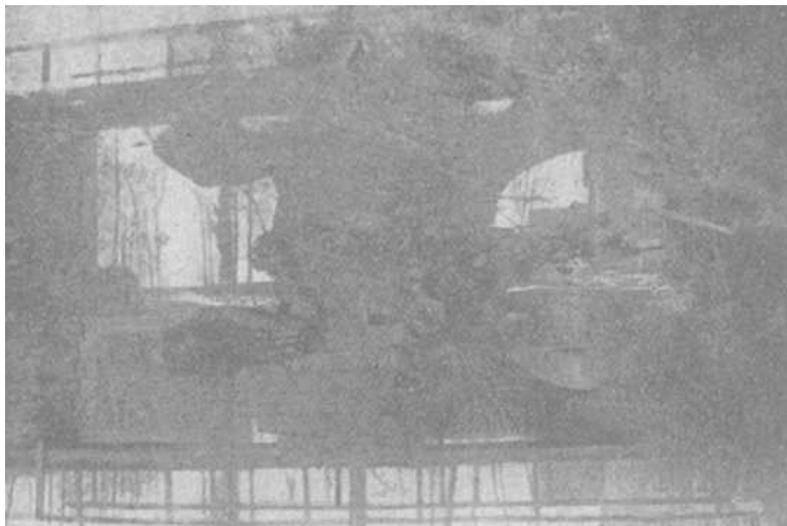
deux côtés, surveillant le plateau; l'un est défendu par un double retranchement et l'autre par une enceinte.

Ajoutons que les nombreuses sources qui se trouvent au pied de la colline présentent un avantage des plus appréciables pour le séjour des troupes.

Le camp de *Chez-Fouquet* est un site des plus intéressants à visiter. Par sa position et pour la vue que l'on y découvre, il mérite d'attirer le visiteur; mais il serait désirable de remplacer le taillis qui le recouvre entièrement et qui en rend l'accès très difficile par une jolie futaie qui en agrémenterait l'excursion.

Notons aussi que, vu l'importance de ce camp, des fouilles, pourraient peut-être amener des découvertes intéressantes

II. — Les Voies Antiques



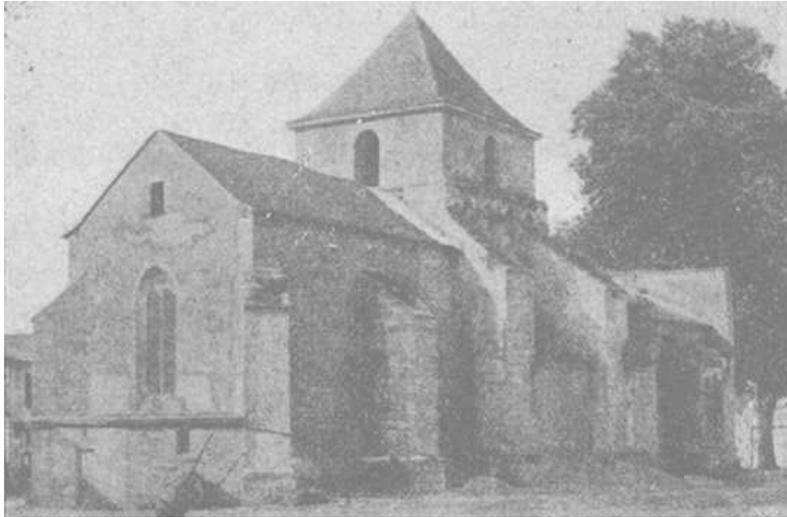
Vestige du pont romain.

Les nombreux vestiges de voies romaines sont plutôt connus dans la région sous le nom de chemins romains et de chemins, ferrés.

La plus grande voie, est celle de *Lyon-Limoges-Saintes* qui passe à proximité des camps dont nous venons de parler; mais elle ne coupe pas le territoire de la commune de *Chasseneuil*. Au-dessous de *Mazières*, elle se scinde en deux tronçons dont l'un est connu sous le nom de voie antique *Limoges-Charmé-Aunay*.

Quand les ouvriers établirent la route de *Mansle* à *Saint-Claud*, ils coupèrent une chaussée romaine

qui fut reconnue comme étant une partie de cette voie *Limoges-Aunay*. En effet, cette voie épouse la vallée de la *Bonnieure* et se retrouve encore dans les prairies de *Chez-le-Meunier* où les pavés apparaissent par endroits; dans d'autres régions, on la sent sous la glèbe, car au printemps une herbe courte et clairsemée marque sa place au milieu des pâturages: De là, elle entre dans la commune de *Chasseneuil* par *Bord*, se confond avec la nouvelle route qui sépare les villages de la *Rivaille* et de *Chez-Dieu* et sert de limite entre les communes de *Lussac* et de *Chasseneuil*.



Eglise de *Chasseneuil*

Près du village de la *Folie*, on trouve les traces très apparentes d'une autre voie romaine et, franchissant la *Bonnieure*, les restes assez bien conservés d'un petit pont romain.

Pendant quelque temps, j'ai supposé que c'étaient les vestiges d'une voie secondaire reliant les camps à la voie *Limoges-Aunay*. Après quelque recherches, j'ai abandonné cette hypothèse. Ces restes doivent se rattacher au chemin romain qui venait de *Roussines* par la vallée du *Rigodon*, *Montemboeuf*, *Vitrac* et qui, franchissant la *Bonnieure* à

Chasseneuil se dirigeait par le village du *Maine* vers la commune de *Lussac* (aux *Granges*).

Curieuse Découverte à *Chasseneuil*

En 1907, il est fait mention, dans le *Bulletin de la Société archéologique de la Charente*, d'une découverte intéressante faite dans la commune de *Chasseneuil* en 1867.



Intérieur de l'église.

Aux carrières de *Labon*, on découvrit un tombeau remarquable qui renfermait, bien conservés, les squelettes d'un chef arabe et de son cheval, avec équipement et harnachement. Cette découverte prouve donc que les *Sarrasins* ont occupé notre localité.

Le soin que l'on a mis à enterrer un chef et son cheval permettent de supposer que c'était un personnage d'importance. Mais comment était-il tombé ici? Est-ce à la suite d'un combat qui se serait livré dans la région? Nous n'en avons retrouvé aucune trace et on ne signale aucune tombe de ce genre dans les environs. Ou bien, lors de la bataille de *Poitiers*, les *Sarrasins* demeurèrent-ils quelque temps dans notre contrée? Nous ne pouvons faire ici que des suppositions.

L'Eglise de *Chasseneuil* et les Guerres de Religion

Chasseneuil était autrefois le siège d'un archiprêtré. Son église, très ancienne, date de l'époque du roman secondaire, XIe et XIIe siècles. Il n'en subsiste que la nef et la base du clocher.

Cette église n'a rien de remarquable. Son intérêt réside dans ses proportions et dans la sobriété de son ornementation.

Elle a été fortement remaniée aux XIIIe et XIVe siècles. Le

sanctuaire, qui dépare le monument date de cette époque. Il est du style ogival et son architecture est très médiocre.

Au cours, des guerres de religion, l'église et le prieuré de *Chasseneuil* furent saccagées par des bandes de protestants qui ravagèrent le *Confolentais*. Plus tard, un détachement de l'armée du duc d'*Anjou*, qui devait mettre en déroute l'armée huguenote à la bataille de *Jarnac*, passa à *Chasseneuil* venant de *Confolens* par la route de *Saint-Claud*.

L'Enclave Poitevine de Métry

A l'Ouest de la commune, on trouve le petit village de Métry.

Dans un jardin on voit, recouvert par les cultures, les restes d'une motte féodale. La tradition veut qu'une prison voûtée se trouve sous cette motte qui supportait autrefois un petit manoir, siège d'une seigneurie. La seigneurie de *Métry* ressortissait de la Châtellenie de *Civray* qui dépendait du *Poitou*. Cette enclave Poitevine était formée d'une partie des communes de *Cherves*, de *Montemboeuf* et de *Chasseneuil*.

Au cours de nombreux conflits, qui marquèrent la perception des tailles au XVIII^e siècle, une véritable insurrection éclata à *Métry*.

Grâce à une faveur accordée par le roi *Jean-le-Bon*, les habitants de *Métry* étaient exempts de tailles moyennant "un abonnement de dix sols par chacun d'eux".

En 1715, un arrêt du Conseil du roi menaçait de leur retirer cette faveur. Les habitants de *Métry*:

"...pétitionnèrent devant le Conseil du roi 1718, mais leur recours gracieux fut écarté. Les intendants du Poitou et du Limousin furent chargés, par un arrêt du Conseil de 1721, de fixer le barème des tailles à Métry et à Cherves, et à cet effet ils envoyèrent sur les lieux des commissaires pour déterminer la somme à payer et présider à la désignation des collecteurs. Les intéressés refusèrent de procéder à la nomination des répartiteurs, ne souffrirent pas qu'on en choisit d'office et expulsèrent les commissaires dès leur venue. C'était la rébellion si bien organisée qu'il fut impossible, pendant plusieurs années, de percevoir le moindre impôt.

En 1724, l'administration prit le parti de procéder elle-même à la désignation des collecteurs et de décerner contre eux contrainte par corps. Le lieutenant de la maréchaussée d'Angoulême reçut ordre de la ramener à exécution.

Le 19 mars 1725 à la tête de quatre de ses brigades, c'est-à-dire de vingt et un cavaliers, il se transporta à Chasseneuil, joignit à sa petite troupe la brigade de gendarmerie qui se trouvait établie dans la ville depuis le début du siècle.

Le 20, au petit jour, il se dirigea vers le village du Quéroy où habitaient les collecteurs désignés. Avertis, deux cents paysans, hommes et femmes, armés de fusils, de pistolets et de faux, barrèrent la route à la petite troupe et l'accueillirent par une grêle de pierres et des coups de fusil. Deux gendarmes furent désarçonnés et une femme fut tuée. La maréchaussée dut battre en retraite.

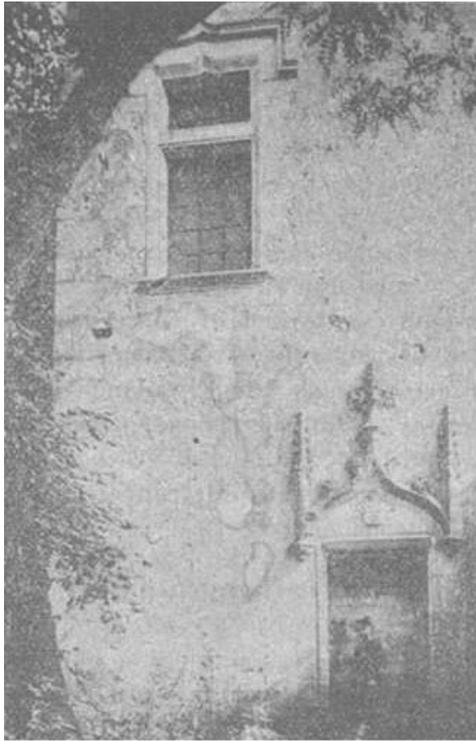
Pour donner le change, les habitants se plaignirent au lieutenant criminel de Civray de la mort de cette femme "assassinée par les archers", disent-ils. Cet officier de justice rendit aussitôt un décret de prise de corps contre le lieutenant et ses hommes.

Mais la méprise fut de courte durée; un arrêt du conseil du 27 mars 1725 évoqua l'affaire. L'intendant de Limoges fut chargé de l'instruire et de la faire juger par un présidial de sa généralité. Il désigna celui d'Angoulême; quelques-uns des révoltés furent arrêtés, cinq furent condamnés à mort par contumace et d'autres furent bannis par jugement du 2 octobre 1725.

Peu après, cependant, la royauté rapportait son ordonnance de 1715." (L Babaud-Lacroze }.

Le Château de Goursac

A peu de distance de *Métry*, à gauche de la route de *Clermont* à *Saintes*, on trouve le château de *Goursac*. Ce château date de l'époque de la Renaissance. L'entrée de la chapelle est décorée avec élégance et surmontée d'un écusson. Sur une cheminée, dans la tour carrée, se trouve, un autre



Porte de la chapelle du château de Goursac.

écusson écartelé donnant les armes des *Goursau* et des *Dauphin*. Le château appartient autrefois à ces deux familles et la dernière pouvait compter parmi les plus anciennes du pays.

Aux environs immédiats de cette habitation, les travailleurs ont rencontré plusieurs fois des souterrains et des grottes. Comme elles n'ont pas été fouillées, on ne sait encore si elles se rattachent à ce château.

Le Château de Chasseneuil

Touchant la forêt de *Chasseneuil*, dominant la vallée de la *Bonnieure* s'élève dans une situation très pittoresque, le château de *Chasseneuil*.

A la fin du XVII^e siècle la terre de *Chasseneuil* et la baronnie des Pins appartenaient aux *Devezeau* (de *Vezeau*); elles passèrent par mariage aux mains du marquis de *Roncessy*. Ce fut ce dernier qui commença, au début du XVIII^e siècle, qui existe actuellement. Des embarras financiers l'obligèrent à vendre une de ses terres en *Dordogne* et il émigra à la Révolution sans avoir pu achever son château.

"En 1808, un tiers seulement se trouvait élevé."
(*Morisseau*).



Allée des platanes.

Sous l'Empire, il fut question d'en faire une sénatorerie en faveur du maréchal de Pérignon. Assigné à la sénatorerie de *Bordeaux*, il fut, par arrangement particulier, transféré à celle de *Bourges*.

Il y a seulement quelques années que ce château a été définitivement achevé. Il n'offre aucune architecture et n'est intéressant que par son agréable position, par ses belles charmilles et sa vieille allée de platanes qui sont des promenades vraiment délicieuses.

Le Capitaine Constantin

Le capitaine *Constantin* est né à *Chasseneuil* en 1771.

"Il s'engagea comme volontaire dans les armées de la République en 1791, fit ses premières armes en Vendée et prit part à toutes les campagnes de l'Empire. Blessé à Eylau, il fut décoré de la Légion d'honneur sur le champ de bataille en raison de son courage exemplaire. Il assista, à la bataille de Waterloo et retira peu après dans sa ville natale. En 1823, on le retrouve adjoint de la commune et il y meurt en 1840." (*Babaud-Lacroze*).

Le Major Mouchet

Ami du capitaine *Constantin*, le major *Mouchet* est né à *Chasseneuil* le 8 septembre 1777. Il était fils d'humbles paysans qui habitaient un village de la commune.

Son enfance se passa à garder les bestiaux et à aider ses parents dans leurs travaux agricoles. N'ayant pas fréquenté l'école, il ne savait "*ni lire ni écrire*", quand son frère, qui était meunier le prit avec lui pour travailler dans son moulin. Le jeune *Mouchet* n'avait alors qu'une ambition: "*il voulait porter des souliers*", ce qui ne manquait pas de lui attirer les railleries de son frère.

A 16 ans, *Mouchet* s'engageait à la 5^e demi-brigade à Angoulême (13 octobre 1793), réalisant ainsi son rêve le plus cher puisqu'il chaussait enfin des godillots.

En 1795, il est versé au 37^e régiment d'infanterie où il gagne successivement tous ses grades.

"*Désormais, tout son temps est consacré à l'accomplissement de ses devoirs militaires et à l'étude*" approfondissant son instruction au fur et à mesure qu'il s'élève. Sous-lieutenant en 1804, on le trouve sur la première de la Légion d'honneur "*pour sa belle conduite à Bregents et au passage de la Linn*".

Il fait toutes les campagnes de l'Empire et assiste aux principales batailles où ses belles actions sont récompensées par un rapide avancement. En 1812, il a le grade de major; mais il est "*laissé pour mort au passage de la Bérésina*" et sa carrière se trouve interrompue au moment où il pouvait espérer s'élever encore.

Au retour des *Bourbons*, il est licencié (11 août 1815) et renvoyé dans ses foyers après 22 ans de service et 22 campagnes Il se fixe à *Chasseneuil* et devient maire de sa commune.

"*Ses travaux civils méritent autant être distingués que sa carrière militaire. Il s'adonna tout entier aux études administratives.*"

Chasseneuil lui doit en grande partie cette prospérité qui devait surtout s'accentuer sous *Louis-Philippe* et qui n'a jamais cessé depuis. Au moment qui nous occupe, c'était une petite bourgade des moins importantes de l'arrondissement; mais elle eut la bonne fortune d'être administrée par *Mouchet*. Comme autrefois hanté par l'idée de chausser des souliers, il est maintenant hanté par l'avenir de *Chasseneuil*. Tous ses efforts tendent désormais au développement de la ville qui l'a vu naître. En effet, *Mouchet* a eu le mérite de comprendre qu'une localité placée au carrefour de tant de routes, à la limite de deux régions (*Augoumois-Limousin*), était appelé à se développer si on savait y favoriser le trafic. C'est toujours avec cette idée qu'il sollicitait (juin 1834) le classement d'une route arrondissementale (*Chasseneuil-Mansle*) qui ouvrait une porte de communication et un débouché sur la grande voie *Paris-Bayonne-Espagne*. C'est à cette même époque qu'il s'occupait de la création d'un bureau de poste.

Chasseneuil lui doit ses principaux établissements et, en particulier, ses beaux champs de foire si fréquentés à l'heure actuelle.

Mouchet, qui eut quelque résistance à vaincre pour leur établissement, fit tout son possible pour développer les foires et y attirer les marchands, car il n'y alors "que 12 mauvaises foires où on ne conduisait que des cochons". (*Memineau*, Statistiques).

Il consacra toute l'intelligente activité de ses dernières années à l'administration de sa ville natale, sans jamais voir le plein triomphe de son œuvre qui ne devait se réaliser qu'avec l'établissement du chemin de fer. *Mouchet* qui comprenait le parti qu'il était possible de tirer du carrefour des routes et des régions, ne pouvait prévoir de sitôt la construction d'une voie ferrée à *Chasseneuil*. Mais il eut le mérite d'avoir confiance en l'avenir de son pays et de comprendre le rôle qu'il serait appelé à jouer.

Dans sa carrière administrative, il fut élu au Conseil d'arrondissement qu'il présida plusieurs fois avec distinction, et il mourut le 9 juillet 1836, laissant la juste renommée d'un honnête et d'un bon citoyen.

